

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 19 février 2007 à 19 h conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Hugues Dionne, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère

Sont absents :

Michael Ouellet, conseiller
Nathalie Pelletier, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Alain Landry, directeur général est présent.

Ordre du jour

- 1° Ouverture de la séance
- 2° Ordre du jour
- 3° Demande de PIA / lots 91-20 et 91-21
- 4° Demande de PIA / 151 route du Fleuve Ouest
- 5° Levée d'assemblée

2007-02-56

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h

2007-02-57

Ordre du jour

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

2007-02-58

Demande de PIA / lots 91-20 et 91-21

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de lotissement de deux terrains des lots 91-20 et 91-21 de monsieur Daniel Drapeau et madame Dominique Leblanc, Sainte-Luce;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de lotissement de monsieur Daniel Drapeau et madame Dominique Leblanc (numéro PIA2007-02) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

2007-02-59

Demande de PIA / 151 route du Fleuve Ouest

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation de la propriété de Bernard Côté et Danièle Duchesne, 151 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par : Pierre Laplante
appuyé par : Anne A. Racine

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de rénovation de Bernard Côté et Danièle Duchesne (numéro PIA2007-03) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

2007-02-60

Levée de la séance

Proposé par Nathalie Bélanger et résolu à l'unanimité qu'à 19 h 20 la séance soit levée.

Adopté

France St-Laurent
Mairesse

Alain Landry
Directeur général